RAPPORT D'ACTIVITES

Section plongée du CSLG 13

Assemblée générale - saison 2025/2026

Samedi 26 septembre 2026

Les adhérents de la section plongée du CSLG Marseille se sont réunis à 18 heures 00 à la caserne Hetzel, 162 avenue de la Timone, espace détente (boulodrome), 13010 MARSEILLE, sur convocation du président.

Ordre du jour

1/ FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

2/ BILAN MORAL

3/ BILAN FINANCIER

4/ POINT MATERIEL

5/ PROJETS

6/ ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

---===ooo000ooo===---

Après la saison 2023/2024, « *An 1 post-covid* » de la reprise de notre activité sportive, l'année écoulée était **une année de consolidation** du fonctionnement et des effectifs de la section plongée du Club Sportif et des Loisirs de la Gendarmerie de Marseille. Les incidents et accidents de plongée enregistrés au cours l'exercice 2024-2025 ont rappelé aux moniteurs et aux adhérents la nécessité d'une vigilance accrue de tout instant . Fort heureusement aucun nouvel incident n'est à déplorer.

L'exercice se termine en maintenant le chiffre de 35 adhérents. Ces résultats ont été atteints grâce à l'engagement et la participation de tous les bénévoles de la section que je félicite et remercie une nouvelle fois.

---===ooo000ooo===---

1/ Description et Fonctionnement de l'association

La section plongée du Club Sportif et des Loisirs de la Gendarmerie (CSLG 13), affiliée à la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M.), sous statut des associations loi 1901, est organisée autour d'un bureau composé de membres volontaires et est ouverte à tout public (gendarme, militaire, réserviste, personnel employé par la gendarmerie, famille ou civil coopté) visant à faire découvrir le milieu sous-marin dans un esprit respectueux de la faune et de la flore marine.

Son activité se décompose en deux aspects :

- Le premier, spécifiquement réservé à l'apprentissage de la nage avec palmes et de la plongée subaquatique en piscine, permet à la fois d'acquérir les premiers gestes techniques indispensables prodigués en toute sécurité par des moniteurs ou initiateurs de plongée. Une approche pédagogique, le plus souvent en binôme indissociable, est la première étape avant le « grand saut » dans le monde sous-marin. Cet entraînement en bassin permet aussi de développer une capacité physique nécessaire à la pratique de la plongée subaquatique et le partage des valeurs fédérales (endurance, apnée, cohésion du groupe, etc.…).

Ce volet se déroule une fois par semaine sous la responsabilité d'un directeur de plongée (au minimum initiateur de club – niveau E1) et reste dans une ambiance sérieuse mais très conviviale,

- Le second axé sur l'apprentissage de la plongée sous-marine en milieu naturel (du bord de l'eau ou à partir d'une embarcation) donc le but est de progresser et de passer des brevets ou, pour les plongeurs confirmés, d'explorer les fonds marins dans le respect de la charte internationale du plongeur. Dans cet esprit, la section programme des plongées, généralement dans la baie de Marseille, tous les week-ends, si la météo le permet. Elle dispose par ailleurs du matériel nécessaire (bouteilles d'air comprimé, combinaisons, détendeurs, gilets stabilisateurs, lest, etc.…) qu'elle met à disposition des adhérents qui débutent afin de leur faire vivre pleinement la plongée subaquatique et ce, dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Cette année, l'encadrement composé de 4 moniteurs fédéraux niveau 1 (MF1), d'un initiateur/guide de palanquée (E2) et de 2 initiateurs de club (E1) a permis de mettre en œuvre les formations théoriques et pratiques pour les candidats du club ainsi que de programmer régulièrement des plongées d'exploration.

2/ Bilan moral

✓ Adhésions

Comme évoqué précédemment, cette nouvelle saison a permis de consolider le nombre des adhérents qui compte toujours 35 adhérents. Le nombre de moniteurs et le mode de réservation simplifié avec notre nouveau partenaire militaire, le Club Sportif et Artistique des Armées de Marseille, ont contribué à notre attractivité pour les nouveaux adhérents.

✓ Sortie en Mer

La signature d'une nouvelle convention de partenariat en septembre 2023 avec la section Plongée du Club Sportif et Artistique de Marseille (La Cigale), implantée aux Bains Militaires sur l'anse de la Malmousque, nous permet de plonger tous les week-ends sauf conditions météorologiques défavorables.

Doté de deux embarcations (2 bateaux semi-rigides de 13 et 10 places) et de toutes les infrastructures nécessaires à la pratique de la plongée sous-marine, le club de plongée La Cigale dispose d'un mode de réservation rapide pour s'inscrire aux sorties en mer et permet des plongées du bord dans des conditions simplifiées.

En revanche, les conditions météorologiques hivernales très défavorables de l'année écoulée ont pénalisé le bon fonctionnement du club. La section n'a pu réaliser que 50 sorties en mer (bateau ou bord de l'eau) contre 64 l'année dernière et 222 plongées contre 290 en 2025.

✓ Formation

Au cours de cette saison, le collège des encadrants a validé 3 brevets de plongeur Niveau 1, 2 brevets de Plongeur Encadré à 40 mètres et 1 brevet plongeur Niveau 2. Bernard POGGIALE, candidat volontaire pour devenir Technicien en Inspections Visuelles, a été formé par le Comité Technique Régional de la FFESSM. Eric CHABROL Plongeur Niveau 4 est toujours en formation moniteur fédéral niveau 1 (MF1).

Fabien THOURET MF1 a suivi la requalification « Sport Santé » qui lui permet de contribuer au maintien en bonne santé de tous les adhérents.

2 adhérents sont entrés en formation N2 et 2 autres souhaitent obtenir le N1.

- ✓ **Créneau Piscine**

La direction des sports – service des piscines – de la mairie de Marseille, sous l'action du comité départemental des Bouches-du-Rhône de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins, a décidé de nous octroyer à nouveau deux lignes d'eau à la piscine de Pont de Vivaux avec le même créneau horaire que l'année écoulée soit les lundis de 20h15 à 21h30. La difficulté réside dans la présence obligatoire à la séance d'information pour tous les référents-sécurité identifiés en début de saison par la direction des piscines de la ville de Marseille.

3/ Bilan financier

L'emploi du site HelloAsso pour les paiements par carte bancaire se révèle une nouvelle fois une réelle simplification du suivi administratif pour la tâche de la secrétaire et le suivi de la comptabilité de la section.

Nous terminons l'année avec une situation financière positive (4.273,59 euros – chiffres arrêtés par le trésorier général du CSLG13) qui nous permettra de faire face à nos dépenses et nos engagements (factures d'entretien ou de révision du matériel, réépreuve de bouteilles cette année, commande complémentaire de vêtements imprimés CSLG ainsi que la souscription de nouvelles cartes de forfaits plongée avec notre partenaire du CSAM La Cigale).

A la date de notre assemblée générale, la section accuse un solde de 8.849,59 euros, en raison du dépôt des chèques et espèces des journées baptêmes de plongée 2025 et 2026.

Face au coût élevé de la pratique de la plongée subaquatique (prix de la plongée d'exploration ou de formation, achat et entretien d'équipements personnels), le club tente de vulgariser la pratique de ce sport en proposant des tarifs les plus raisonnables possibles. Ainsi, cette saison, seuls les tarifs des licences fédérales (FCD et FFESSM) sont en augmentation ; l'ensemble des autres tarifs de la section notamment les plongées et les formations pour ses adhérents ainsi que le paiement en trois fois sont maintenus.

Le souhait du club serait de diminuer le tarif des plongées.

4/ Le matériel

Comme pour les saisons passées, les responsables du matériel, toujours soucieux de son bon fonctionnement, n'ont pas failli à la tâche qui leur incombe. L'inventaire du matériel et son entretien restent la priorité et le registre de suivi du matériel classé EPI (élément de protection individuelle) est toujours tenu par les responsables du matériel de la section.

Dorénavant, les « Inspections Visuelles » des bouteilles détenues par la section se dérouleront en hiver afin de conserver le maximum de capacité opérationnelle et le parc des détendeurs et des gilets stabilisateurs sera révisé en totalité mais en deux vagues pour conserver la faculté de plonger aux adhérents de la section.

Les bouteilles de plongée de la section sont déposées en grande partie dans le local technique du club de plongée de la Cigale et le stockage du reste réservé aux activités de formation en bassin reste une difficulté.

Le projet de nouveau local commun avec une autre section mis à notre disposition n'a pas encore abouti. Des travaux de mise en sécurité des blocs devront être alors réaliser au cours de l'année 2026-2027.

La section continuera d'entretenir tout son matériel qui lors des plongées est mis, encore cette année, gratuitement à la disposition de ses adhérents.

5/ Projets

51) Réalisés :

- ✓ **Journée baptêmes de plongée (journées des blessés et nouveaux arrivants sur la BDD Marseille)**

Dans le cadre de notre partenariat avec le CSAM (La Cigale) mais également afin de développer les liens avec le monde militaire, la section a participé activement à ces évènements en mettant à disposition nos moniteurs (participation directe aux baptêmes de plongée) et adhérents (aide logistique) en fonction de leurs disponibilités ainsi que nos moyens matériels (prêt de bouteilles et d'équipements de plongée).

- ✓ **Achats de vêtements imprimés CSLG Plongée**

Afin de développer le recrutement et de maintenir un signe de reconnaissance et d'appartenance fort, le logo de la section réactualisé depuis quelques années sert de vecteur de communication. Le club a procédé à la réalisation de casquettes et de coupe-vent qui sont mis à la vente auprès des adhérents avec les tee-shirts, polos et bonnets d'hiver déjà confectionnés. Des effets sont encore disponibles à la vente.

- ✓ **Accueil d'un groupe de 14 plongeurs du CSAG Perpignan section Plongée**

Pour la deuxième fois, les 13 et 14 juin 2026, la section plongée a accueilli un groupe de 14 plongeurs du CSAG Perpignan avec le concours de son partenaire La Cigale. Le CSLG13 Plongée a assuré la logistique : hébergement au centre de vacances « Maison de la Gendarmerie » de Roquefort la Bédoule, déjeuner aux bains militaires, prêt de bouteilles de plongée et gonflage ainsi que mise à disposition de petit matériel. Cette opération, très lourde en logistique, n'a rapporté que 372,50 euros de bénéfice au lieu de 525 euros l'année dernière. Le CSAG 66 n'a réalisé que 3 des 4 plongées prévues. Il souhaite renouveler une sortie à Marseille en 2027, vraisemblablement en septembre mais sous réserve d'effectuer 4 plongées.

- ✓ **Opération de communication : Baptêmes plongée CSLG le 27 juin 2026**

Afin de faire connaître la section plongée aux différentes unités de gendarmerie, recruter de nouveaux adhérents et favoriser notre situation financière, une journée « baptêmes de plongée » payants a été organisée aux Bains Militaires le samedi 27 juin 2026 et ce, avec le concours du CSAM et des embarcations de notre partenaire. 23 personnes ont bénéficié d'un baptême de plongée en mer. Cet événement, très apprécié par les baptisés, a rapporté 669,52 euros après déduction du soutien logistique des participants et 95 euros pour la vente de vêtements imprimés CSLG contre 850 euros en 2025 avec 45 baptêmes.

52) Envisagés

- ✓ **Opérations de communication : opérations Baptêmes plongée au profit du CSAM et du CSLG section Plongée**

Afin de développer la place du CSLG13 au sein des différentes unités de gendarmerie et face à la garnison de Marseille, la section plongée continuera de participer aux opérations de baptêmes de plongée organisées par la BDD Marseille-Aubagne ou le gouverneur militaire au profit des blessés du ministère de la Défense.

Une journée de baptêmes de plongée sera à nouveau initiée au printemps 2027. Cette opération sera destinée aux militaires et aux civils ainsi que leurs familles afin de leur faire découvrir la plongée sous-marine et plus particulièrement la section plongée du CSLG13.

- ✓ **Organiser les formations**

Cette nouvelle saison, le nombre d'adhérents souhaitant s'engager dans des formations augmentant, il conviendra de se rapprocher de notre partenaire La Cigale afin de mettre en commun nos ressources en encadrement, de sanctuariser le contenu des formations aux différents brevets sur les aspects tant pédagogiques que techniques conformément au manuel de formation technique (MFT) de la FFESSM et d'utiliser des outils communs de suivi de ces formations. Pour les candidats des deux clubs, l'encadrement pourra ainsi aisément être du CSLG ou du CSAM.

- ✓ **Sortie club**

Cette nouvelle saison, une sortie plongée du club pourra être mise en œuvre au profit des adhérents.

6/ Elections

Comme chaque année, les membres du bureau de la section plongée du CSLG 13 sont démissionnaires. A l'issue des votes, voici la composition du bureau :

- **PRESIDENT DE LA SECTION** : Guy KRAMER

- CHARGE DU SUIVI TRESORERIE : A identifier auprès des absents – intérim Guy KRAMER

- SECRETAIRE : Lara CRUZ

- RESPONSABLES DU MATERIEL : Philippe BERARD et Bertrand VERLAGUET

- CELLULE COMMUNICATION/INFORMATIQUE : Isabelle FRACCHIA

- **DIRECTEUR TECHNIQUE :** Jean-Christophe GRENIER

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19 heures 20.

Le président : La secrétaire :



